

HSBC Pack

Guide Employeur



HSBC

Epargne salariale
& retraite

Sommaire

Vos démarches pour les salariés	3
L' abondement , fonctionnement	4
Les opérations individuelles des épargnants.....	5
Les outils de l' employeur	6
Les outils de l' épargnant	7

Vos démarches pour les salariés

Les documents à leur remettre

Conformément à la réglementation, vous devez transmettre à chaque salarié déjà présent et nouvel arrivant :

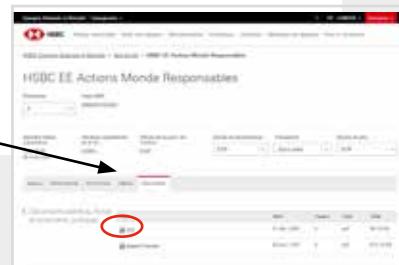


> Le livret d'épargne salariale

qui contient toutes les informations nécessaires aux épargnants pour les aider à suivre et gérer leur épargne. Interactif, il leur permet d'accéder par simple clic à l'espace d'informations FCPE, sur lequel ils trouveront :

> Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI)

disponible sur la page du FCPE dans l'onglet **Documents**



A l'ouverture du(es) plan(s), vous avez reçu de nos services un email contenant les liens de téléchargement de ces documents.

+ Vous devez également leur communiquer

> le règlement du/des plan(s) mis en place PEI et/ou PER-I

Le cas échéant

> la page "Abondement de l'entreprise" du/des plan(s) mis en place PEI et/ou PER-I

présent(s) dans votre contrat d'ouverture.

Les démarches en ligne

A l'ouverture de vos plans, vous avez également reçu deux courriers, l'un comprenant votre identifiant et l'autre votre mot de passe provisoire vous permettant d'accéder au site Internet sécurisé www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr dédié à l'employeur.

Transmettez les données de vos salariés afin que leur compte soit ouvert :

Téléchargez le modèle de fichier signalétique (format excel) dans le menu Préparer vos fichiers puis vos fichiers modèles



puis transmettez votre fichier complété dans la rubrique > Vos traitements > Données salariés > Etape 1/4 Choisissez le mode de transmission des données de vos salariés.

Sans cette démarche de votre part, les comptes salariés ne seront pas ouverts.

Mettez à jour régulièrement les données de vos salariés :

Menu **vos entreprises/vos salariés** puis dans le menu de droite créer/modifier les données de vos salariés.

Informez également HSBC Epargne Entreprise **lorsqu'un salarié quitte l'entreprise**.

Vous pouvez également nous en informer par courrier à l'adresse HSBC Epargne Entreprise Service HSBC Pack - TSA 60318 - 92919 - La Défense Cedex en **indiquant les coordonnées du salarié** (NOM - PRENOM - n° de sécurité sociale - date de sortie - adresse postale) afin que nous puissions arrêter les prélèvements d'abondement en faveur de ces salariés et pour la facturation annuelle de vos frais de tenue de compte. **Un salarié qui quitte l'entreprise n'est pas contraint de demander le rachat de ses avoirs.**

Téléchargez le Guide pratique du site web entreprise et son annexe



L'abondement, fonctionnement

Calculer et régler votre abondement

L'abondement que vous versez à chaque épargnant est calculé automatiquement par HSBC Epargne Entreprise une fois par mois dès que vous-même, ou l'un de vos salariés, effectuez un versement ponctuel ou régulier.

HSBC Epargne Entreprise calcule les prélèvements sociaux et préleve un montant d'abondement net sur votre compte professionnel.

Le prélèvement d'abondement sur le compte entreprise a lieu **le 3^{ème} jour ouvré suivant le 25 du mois**. Préalablement au prélèvement, HSBC Epargne Entreprise vous transmet un avis de prélèvement.

L'investissement de l'abondement a lieu sur la dernière valeur liquidative du mois.

Calcul et paiement des prélèvements sociaux

Votre abondement est soumis à la CSG et à la CRDS

au taux de 9,7% du montant brut versé pour les salariés présents et sortis ;

Le montant de ces prélèvements sociaux doit être réglé directement à l'URSSAF dont dépend votre entreprise chaque mois ou chaque trimestre, selon le cas.

Une fiscalité avantageuse

Pour l'entreprise, les sommes versées sont déductibles du bénéfice imposable et exonérées de toutes charges sociales, y compris patronales.

Le reporting URSSAF

Pour vous aider dans votre déclaration URSSAF, HSBC Epargne Entreprise met à votre disposition chaque mois, sur votre espace sécurisé, accessible avec vos identifiant et mot de passe depuis www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr, un reporting présentant :

- le détail des versements d'abondement,
- les montants de CSG/CRDS correspondants.

Infos en ligne

Sur votre espace employeur sécurisé, vous pouvez consulter :

- le guide pratique de l'abondement,
- la fiche pratique sur le montant des prélèvements sociaux à payer,
- le reporting mensuel récapitulatif des prélèvements sociaux dus sur l'abondement que vous avez versé.

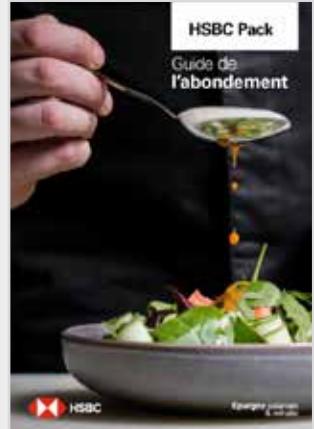


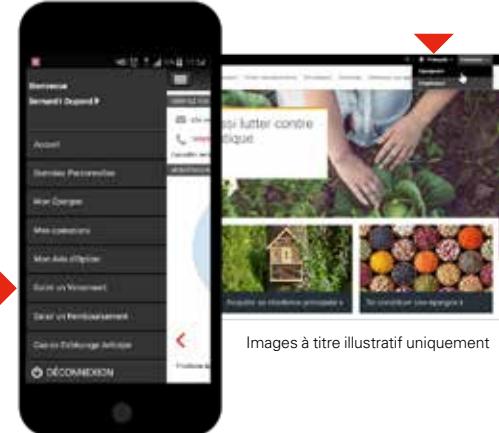
Image à titre illustratif uniquement

Les opérations individuelles des épargnants

Vous avez transmis la signalétique de vos salariés, ce qui a permis à nos services de procéder à **l'ouverture des comptes épargnants**.

Toutes leurs opérations peuvent alors être réalisées gratuitement **100% en ligne¹ dans leur espace sécurisé**

du site **www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr** ou sur l'appli mobile² **"Epargne Salariale HSBC"**



Images à titre illustratif uniquement

Les versements

Par **carte bancaire**

Par **prélèvement automatique sur compte bancaire**

	Versement Régulier	Versement Exceptionnel		
Periodicité	Mensuel - Trimestriel Semestriel - Annuel	A tout moment		
Moyens de paiement	Prélèvement sur compte bancaire	Carte bancaire	Prélèvement sur compte bancaire	Chèque
Saisie	Au plus tard le 22 du mois pour un versement sur le mois en cours	J : jour de saisie		
Débit effectif sur le compte bancaire	Le 3 ^{ème} jour ouvré suivant le 24 du mois	J+1 jour ouvré	J+3 jours ouvrés	J+3 jours ouvrés
Investissement	1 ^{ère} date de valeur liquidative du mois	1 ^{ère} date de valeur liquidative suivant J	1 ^{ère} date de valeur liquidative suivant J+2 jours calendaires	1 ^{ère} date de valeur liquidative suivant J+3 jours ouvrés

Les remboursements

d'avoirs **disponibles** et/ou **indisponibles**²

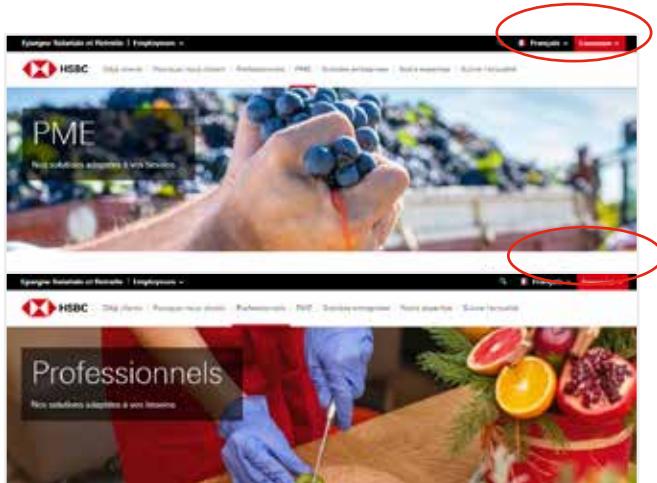
Les arbitrages

entre supports financiers à tout moment.

¹ hors remboursement d'avoirs indisponibles pour un autre motif que décès ou Surendettement.
² Les remboursement des avoirs indisponibles ne peuvent pas être demandés via l'appli mobile.

Les outils de l'employeur

Votre **espace sécurisé** Employeurs
www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr



Images à titre illustratif uniquement

Vos codes d'accès employeur figurent sur le courrier qui vous a été adressé à l'ouverture de votre Plan d'Epargne.

En cas de perte, contactez le

0 820 090 100 Service 0,12 € / min
+ prix appel

du lundi au vendredi, 8h30 /18h.

Consultez

- la liste de vos salariés adhérents
- l'historique des opérations effectuées
- votre reporting CSG/CRDS mensuel
- vos données entreprise
- un ensemble de statistiques concernant votre dispositif
- les documents à votre disposition :

le **guide pratique du site web entreprise**

le guide pratique de l'abondement

les bulletins de versements .

Effectuez vos opérations

- créez et mettez à jour la signalétique des épargnants de l'entreprise,
- transmettez les informations relatives à vos opérations collectives (intéressement, participation, versement, abondement).

Une **question** concernant le dispositif d'épargne ?

Par email contact-ere@hsbc.fr

Par téléphone **0 820 090 100** Service 0,12 € / min
+ prix appel du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h

Par courrier HSBC Epargne Entreprise Service HSBC Pack
TSA 60 318 - 92 919 LA DEFENSE CEDEX

Les outils de l'épargnant

Gérer leurs opérations

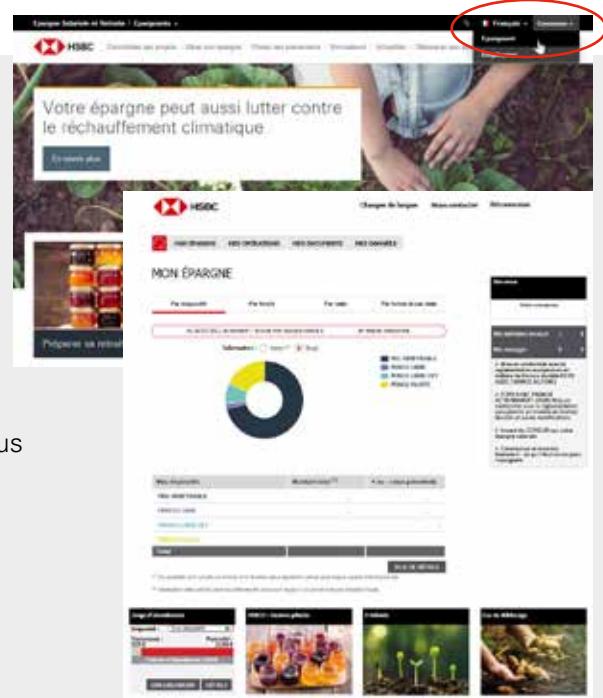
Un espace sécurisé sur internet

Accessible 24H/24 pour réaliser toutes les opérations

- **verser** sur leurs plans d'épargne,
- demander un **remboursement**
- **arbitrer** des sommes entre FCPE,
- modifier leurs **coordonnées**,
- gérer leurs **abonnements**

L'abonnement aux **e-documents** leur permet d'accéder à tous leurs relevés et bulletins d'option au format dématérialisé.

- consulter et télécharger les documents personnalisés à leur dispositif d'épargne dans la **bibliothèque de documents**.



L'appli mobile
Epargne Salariale
HSBC



Images à titre illustratif uniquement

Obtenir des informations

Un serveur vocal & télé-opérateurs : **0969 320 402**

- Obtenir des informations concernant l'épargne salariale, et recevoir des informations complémentaires par email sur des thèmes précis.
- Consulter le montant de leur épargne disponible et indisponible et leurs opérations.
- Obtenir un nouveau mot de passe
- parler à un télé-opérateur du lundi au vendredi (jours ouvrés) de 8h30 à 19h.

Par email : support.client.hsbcee@s2e-net.com

Par courrier : HSBC Epargne Entreprise - Service HSBC Pack
TSA 20001 93736 BOBIGNY Cedex 09

Ce document est produit et diffusé par HSBC Global Asset Management (France). L'ensemble des informations contenues dans ce document peuvent être amenées à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation non autorisée des commentaires et analyses de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni un conseil en investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi. Toutes les données sont issues de HSBC Global Asset Management (France) et HSBC Epargne Entreprise sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude. En cas de doute sur l'adéquation des produits présentés par rapport à vos objectifs d'investissement et votre profil de risque, veuillez contacter votre conseiller.

HSBC Global Asset Management (France)
421 345 489 RCS NANTERRE S.A au capital de 8 050 320 euros
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026)
Adresse postale : 38 avenue Kléber 75116 PARIS
Adresse d'accueil : Immeuble Coeur Défense - 110 Esplanade du Général Charles de Gaulle - 92400 COURBEVOIE - La Défense 4
www.assetmanagement.hsbc.fr

HSBC Epargne Entreprise (France)
672 049 525 RCS NANTERRE - S.A au capital de 31 000 000 euros
Entreprise d'investissement et établissement Teneur de Compte Conservateur d'épargne salariale
Adresse postale : 38 avenue Kléber 75116 PARIS
Siège social : 110 Esplanade du Général Charles de Gaulle - 92400 COURBEVOIE
www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr